

2026/017

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/07/2026

L'an deux mille vingt-six, le 11 juillet, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire - Olivier GIL.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 7

Présents : 5

Absents : 2

Nombre de suffrages
exprimés : 7

Pour : 7

Contre : 0

Etaient présents :

M. BISCHOFF Raphaël, M. CHARBONNIER François, M. GIL Olivier, Mme PERROUSSET Gwenaëlle, M. TIFFAY Jacky

Procurations :

Mme AUBERGER Clotilde donne pouvoir à M. GIL Olivier, Mme BLONDET Isabelle donne pouvoir à M. CHARBONNIER François

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme AUBERGER Clotilde, Mme BLONDET Isabelle

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme PERROUSSET Gwenaëlle

Date de convocation
02/07/2026

PROJET D'AMENAGEMENT BOIS ET FORETS

Monsieur le maire retranscrit le rendez-vous avec l'Office Nationale des Forêts concernant les bois et forêts de la commune de Curtil-sous-Buffières.

- **Décision** : Il est adopté par le conseil municipal, à l'unanimité, de :
 - **faire procéder à un inventaire précis des biens sans maitres à l'ONF** (Office Nationale des Forêts) – **1ère étape vers un plan de gestion de nos bois sous 5 ans**,
 - **Valider le principe d'une stratégie de développement du domaine forestier communal** pour acquérir des parcelles boisées (sous réserve de la possibilité financière et de l'accord des vendeurs).
 - **Autoriser M. Le Maire à signer tous documents afférents à cette affaire.**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à CURTIL-SOUS-BUFFIÈRES, le Maire,

